

L'INFO DU JOUR

Les usagers du RER A en appellent à la justice

« **ON EN A MARRE** d'être pris pour des imbéciles. » Jean-Louis Roura ne décolère pas. Et cet habitant de Houilles (Yvelines), qui a créé il y a deux ans le Collectif des usagers du RER A afin de dénoncer, entre autres, « la desserte discriminatoire des gares de Houilles-Carrières et Maisons-Laffitte », ainsi que les problèmes récurrents liés à l'interconnexion à Nanterre-Préfecture (Hauts-de-Seine), compte bien se faire entendre. Quitte à passer devant les tribunaux.

Au nom du collectif, il vient d'adresser un courrier à l'UFC-Que choisir, dans lequel il demande à l'organisme de défense des consommateurs d'appuyer une éventuelle action en justice à l'encontre du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), de la SNCF et de la RATP. But de cette démarche : « Mener une action décisive pour réveiller le monde politique, le placer face à ses responsabilités et le contraindre à résoudre les problèmes quotidiens de transport en les priorisant. » « Et d'arrêter de rêver à des projets pharaoniques aux échéances incertaines ! » ajoute-t-il.

Les problèmes récurrents qui exaspèrent...

Le collectif et son président, qui se placent en tant que « clients ayant payé le prix convenu pour une destination donnée, un jour donné, à une heure donnée et selon des fréquences de desserte données », disent ne



plus supporter « les manquements contractuels substantiels » de la part des sociétés de transports publics qui « causent directement à chaque personne transportée une réelle atteinte de sa qualité de vie et un ensemble de préjudices à tous égards ».

Dans ce courrier, Jean-Louis Roura souligne également que « le voyageur doit être remplacé au centre d'un transport public de qualité », car c'est, selon lui, « une question stratégique pour le redéveloppement de la région Ile-de-France ». Et ce banquier travaillant à La Défense (Hauts-de-Seine) de renchérir en évoquant « les trop nombreux témoignages de voyageurs concernant la perte d'emploi, le fait d'être obligé de déménager ou d'anticiper la retraite à cause de la situation des transports », sans compter « l'impact sur la valeur de nos propriétés immobilières, fortement axées autour des gares ». Enfin, le collectif précise qu'il a saisi la Commission européenne au sujet des bonus-malus résultant des contrats signés entre le Stif, la SNCF et la RATP. En effet, selon lui, « les



Houilles (Yvelines). Jean-Louis Roura (à g.), président du Collectif des usagers du RER A, fait appel à l'association de consommateurs UFC-Que choisir pour lancer une éventuelle action en justice contre le Stif, la SNCF et la RATP. (LP/H.R. et S.B.)

trains supprimés ou annulés ne semblent pas être pris en compte dans ce calcul » qui mesure la régularité et la ponctualité des rames. Une affirmation qu'a déjà contestée le Stif voilà plusieurs mois.

Jean-Louis Roura n'en est pas à son premier coup de colère. En 2013, il avait lancé son association en distribuant des tracts dans les gares. Puis il avait diffusé une pétition signée par plus de 3 600 voyageurs et distribué des cartons rouges symboliques à l'encontre des autorités ferroviaires. L'an dernier, à l'occasion du 1^{er} avril, il avait aussi envoyé un

drôle de cadeau à Jean-Paul Huchon, président du Stif : une boîte de sardines pour lui signifier « les conditions de transports indécentes qui font le quotidien des voyageurs du RER A ».

Contacté, le Stif n'a pas souhaité commenter la dernière démarche du collectif. Du côté de la SNCF, pas de réactions non plus, malgré nos demandes, mais la compagnie a déjà mis en avant « la trop grande densité du réseau Transilien dans le secteur » pour justifier les dysfonctionnements du RER A.

SÉBASTIEN BIRDEN